



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, jeudi 7 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aujourd'hui, à la suite des incidents survenus sur la ligne de bus T2 qui dessert les Hauts de Rouen, s'est tenue à la Préfecture une réunion de travail sous l'égide du directeur de cabinet de la préfète de Seine-Maritime, préfète de Normandie et du Procureur de la République, avec tous les partenaires* du contrat local de sécurité des transports.

Cette réunion a permis de définir un plan d'actions concret à effet immédiat. La société TCAR et les services de la Police Nationale ont décidé d'amplifier leur coopération afin de renforcer la sécurisation des transports en commun.

La présence des forces de l'ordre et des agents de la TCAR aura ainsi vocation à permettre un retour à la normale du transport des passagers, garantir l'accès au service public et identifier les auteurs d'infractions.

Le groupe a souligné la nécessité de mettre un terme à la modification du trajet de la ligne T2 qui pénalise les usagers. Dans le même temps, les échanges ont mis l'accent sur l'importance des conditions de travail des personnels de la TCAR.

La réponse judiciaire apportée par le Parquet sera également adaptée à l'évolution de la situation et suivie dans le cadre du groupe local de traitement de la délinquance. Ce groupe se réunira mardi prochain pour poursuivre le travail engagé dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la délinquance.

Suite à ces échanges, **il est convenu de mettre fin à la déviation de la ligne T2 en journée dès demain**. Un retour à la normale pour les trajets de nuit devrait être effectif prochainement.

*** la Préfète de Seine-Maritime, Préfète de Normandie, le Procureur de la République, la Ville de Rouen, la Métropole Rouen-Normandie, la TCAR**

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr